

HONORAIRES

VENTE & LOCATION - HABITATION

VENTE - LOCAUX À USAGE D'HABITATION

Barème maximum TTC

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
De 0 à 50 000 €	Forfait de 5 000 €
De 50 001 € à 150 000 €	Forfait de 9 000 €
De 150 001 € à 200 000 €	Forfait de 11 000 €
De 200 001 € à 250 000 €	Forfait de 14 000 €
De 250 001 € à 350 000 €	Forfait de 17 000 €
De 350 001 € à 500 000 €	Forfait de 21 000 €
De 500 001 € à 700 000 €	Forfait de 27 000 €
De 700 001 € à 1 000 000 €	Forfait de 34 000 €
De 1 000 001 € à 1 500 000 €	Forfait de 44 000 €
Au-delà de 1 500 000 €	3 %

HONORAIRES À LA CHARGE DU VENDEUR

Sauf convention expresse différente entre les parties, précisée dans le mandat.

LOCATION - LOCAUX À USAGE D'HABITATION

À LA CHARGE DU BAILLEUR

1 mois de loyer charges comprises

À LA CHARGE DU LOCATAIRE

Indice ALUR au m² selon la zone concernée
+ 3 €/m² pour l'établissement de l'état des lieuxZones ALUR : très tendue 12 €/m² (Paris et départements voisins) ; tendue 10 €/m² ; hors zone 8 €/m².

HONORAIRES

VENTE & LOCATION - PROFESSIONNEL

VENTE - LOCAUX COMMERCIAUX ET ENTREPRISES

Locaux commerciaux, droit au bail, cession de commerces et/ou entreprises - Barème maximum HT

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 50 000 €	Forfait de 8 000 €
De 50 001 € à 100 000 €	Forfait de 12 000 €
De 101 000 € à 250 000 €	Forfait de 18 000 €
De 250 001 € à 500 000 €	Forfait de 28 000 €
De 500 001 € à 1 000 000 €	Forfait de 35 000 €
Au-dessus de 1 000 001 €	5 %

HONORAIRES À LA CHARGE DU VENDEUR

Sauf convention expresse différente entre les parties, précisée dans le mandat.

LOCATION - USAGE PROFESSIONNEL

30 % du loyer annuel HT, partagé par moitié entre bailleur et preneur.

Hors rédaction du bail commercial et état des lieux.

MÉDIATION

Association MEDIMMOCONSO

1 allée du Parc de Mesemena, bât. A

CS 25222 - 44505 La Baule Cedex

medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation/